

Les coûts de la domination masculine pour les hommes martiniquais

Joëlle Kabile

Groupe Genre et société aux Antilles/CRPLC UMR8053

La communication présentée aujourd'hui repose essentiellement sur différentes enquêtes de terrain auxquelles j'ai pu participer dans le cadre de mes activités au sein de l'équipe pluridisciplinaire Genre et société¹ (CRPLC-UMR 8053). Il s'agit notamment de l'enquête qualitative exploratoire « Socialisation Masculine », où une vingtaine d'hommes de 20 à 70 ans avaient été interrogés, mais également de l'enquête qualitative « Sorties de la violence conjugale », toutes deux réalisées à l'occasion de l'enquête ENVEFF Martinique. Elle s'appuie en outre sur certains entretiens menés auprès d'hommes à l'occasion d'une enquête en cours sur la famille en Martinique. Enfin, cette présentation s'appuie sur l'exploitation d'un questionnaire exploratoire sur les stéréotypes de genre et les attentes de genre testé sur un groupe de 45 personnes (23 femmes, 22 hommes de 20 à 57 ans), dans le but de construire le guide d'entretien pour un terrain de thèse portant sur la construction des masculinités dans la société martiniquaise.

Cependant l'intention ici n'est pas de restituer les résultats de ces différents travaux mais plutôt de partager les pistes de réflexion et hypothèses développées à la suite de ceux-ci, en particulier trois d'entre elles. Cette communication ne sera donc pas nécessairement émaillée de statistiques ou de nombreux extraits d'entretiens, mais elle développera plutôt les pistes théoriques auxquelles les différents matériaux ont pu conduire.

Ainsi, quels sont les coûts de la virilité, et donc de la domination masculine pour les hommes martiniquais ? A la suite notamment de l'enquête exploratoire ENVEFF/« Socialisation Masculine », Nadine Lefaucheur et Stéphanie Mulot (2011) ont, dans un article majeur, mis en lumière certains de ces coûts, en particulier le lien possible entre virilité agressive et délinquance, le lien entre masculinité et pluripartenariat obligatoire, et enfin la difficulté de concilier réputation et respectabilité. L'exigence sociale d'une « virilité ostentatoire » (Cantacuzène, 2013) aux marqueurs divers a également été pointée : en effet ceux-ci se situent tout autant dans l'injonction à l'usage du « langage de la force » que, par exemple, dans l'obligation de passer par « les filles » ou encore dans l'accès à la consommation et aux biens matériels. Mon propos se situe à la suite de ces réflexions croisées: il vise à interroger le lien entre la masculinité telle qu'elle se construit dans la société martiniquaise et la contrainte qu'elle peut supposer pour l'individu, le déficit de reconnaissance que cette contrainte exprime ou génère, ainsi que les concepts de liberté qu'elle illustre dans des socialisations genrées différenciées, comme autant de possibles sources de conflits, entre individus et internes à ceux-ci.

Aussi seront abordées trois entrées principales : la première concerne la contrainte d'une masculinité constamment évaluée, la seconde se penche sur la socialisation différenciée à la liberté et les malentendus qu'elle peut produire, enfin la troisième vise à expliquer les coûts de la domination de soi et d'autrui pour les hommes martiniquais.

¹ Cette équipe pluridisciplinaire très active a eu notamment l'occasion de réaliser une importante enquête ENVEFF Martinique, pilotée par Nadine Lefaucheur et Elisabeth Brown, enquête qui s'est révélée particulièrement innovante et utile : outre le fait qu'une telle recherche n'avait jamais été réalisée en Martinique, elle a eu le mérite de s'étendre pour la première fois aux hommes dans son volet statistique (1152 femmes et 954 hommes ont été interrogés) et de comporter un volet exploratoire qualitatif relatif à la socialisation masculine. Les résultats de l'enquête statistique et de l'enquête qualitative sur les « sorties de la violence conjugale : obstacles et ressources » ont été publiés en 2012 : Lefaucheur Nadine (dir), « Genre et violences interpersonnelles à la Martinique », *Pouvoirs dans la Caraïbe* n°17. Disponible sur : <http://plc.revues.org/>.

1. La contrainte d'une identité de genre constamment évaluée

L'exigence de la « virilité ostentatoire » qui serait supportée par les hommes martiniquais emporte a priori un premier effet : dans la construction et dans l'expression de leur identité de genre, ceux-ci ont donc besoin de prouver (et de montrer) qu'ils sont de vrais hommes, notamment en se conformant aux injonctions de virilité et en respectant les marqueurs (pluripartenariat ou multipartenariat, langage verbal ou non verbal de la force). Ainsi, même si, en tant qu'individus mâles, ils jouissent du capital de la domination masculine qui leur procure des bénéfices symboliques, s'agissant de leur identité de genre, les hommes antillais doivent en faire la preuve, comme si finalement pour être un individu à part entière, il fallait d'abord être un « vrai homme ». Satisfaire cette condition première suppose de réussir certaines épreuves de virilité, d'en obtenir les jalons (le succès avec de nombreuses femmes, ou avec certaines femmes particulièrement convoitées). Cette situation aboutit à un premier constat : les hommes sont en réalité dépendants d'autrui et notamment des femmes pour être de vrais hommes², pour prouver leur masculinité.

Ainsi, la conformité au modèle dominant de masculinité est construite par les deux sexes et évalué par les pairs et par les femmes ou les partenaires. Le problème réside dans le poids de l'injonction à la conformité à ce modèle. Cette injonction paraît si contraignante qu'elle ne permet pas à l'individu mâle d'accéder à une identité individuelle complète s'il n'a pas d'abord satisfait les exigences de la masculinité, ou *s'il n'a pas au moins montré qu'il peut les satisfaire*. Mais il peut éventuellement contourner cette injonction ou en tout cas ne pas la satisfaire immédiatement, en acquérant par exemple, un statut social qui lui permettra de différer l'obligation de conformité au modèle (ex : « le mec moche friqué », l'étudiant sérieux, peu populaire dans sa jeunesse, qui, adulte, bénéficiera peut-être d'une image sécurisante, véritable atout de séduction³). Toutefois cette condition montre qu'il est en fait difficile de s'en affranchir.

Par ailleurs, la difficulté à répondre à l'injonction de conformité peut créer une tension dans la construction de certains individus qui peinent à s'y conformer. Cette tension peut s'exprimer par la violence (la violence conjugale par exemple), mais la violence peut aussi constituer une affirmation de la masculinité. L'obligation de passer par les femmes à la fois marqueurs et évaluatrices de la masculinité pour construire son identité de genre peut renforcer la colère et la frustration à l'égard de celles-ci. Par exemple, en plus d'être la manifestation d'un système autoritaire (la violence conjugale), le fémicide – en particulier quand il est ostentatoire⁴ – devient, à certains égards, la preuve ultime de la masculinité : éliminer une femme revient aussi à montrer que l'on est en fait un vrai homme parce que l'on peut éliminer l'une des figures d'évaluation de la masculinité. De plus, l'éliminer quand elle quitte l'homme ou menace de le faire renforce ce signal car non seulement le départ de la femme crée le risque pour l'homme d'être invalidé devant les évaluateurs de la masculinité (c'est-à-dire devant les pairs, mais aussi devant les autres femmes) en tant qu'homme capable de la satisfaire, mais de plus il détruit l'autorité de l'homme sur la femme, postulat de la domination masculine traditionnelle.

Mais derrière la question de la domination, se profile celle de la reconnaissance dans les différentes sphères (Honneth, 2000). Cette reconnaissance prend place dans trois sphères

² Rappelons que dans ce travail nous parlons des relations hétérosexuelles.

³ Dans l'enquête Socialisation masculine, un enquêté en particulier avait semblé correspondre à ce profil et être conscient de l'atout que son « sérieux », autrefois peu apprécié, constituait à l'âge adulte. En fait, le « sérieux » dans les études pour les jeunes hommes est parfois considéré comme une obligation féminine liée à la respectabilité.

⁴ Comme cela a été le cas, par exemple, en 2005 lors d'une affaire qui avait fait forte impression à la Martinique : une femme avait été brûlée vive par son ex-conjoint dans sa voiture et dans une rue très fréquentée de la capitale. L'enquête qualitative ENVEFF/Sorties de la violence conjugale avait d'ailleurs illustré l'impact de cette affaire en révélant que ce crime était depuis devenu une menace utilisée par certains conjoints violents.

Kabile Joëlle, 2015. « Les coûts de la domination masculine pour les hommes martiniquais », *Revue Française d'Éducation Comparée n°13*, 2015, p. 311-322

auxquelles correspondent trois types de relations à soi. La première est la sphère de l'amour qui touche aux liens affectifs unissant une personne à un groupe restreint. La solidité et la réciprocité de ces liens confèrent à l'individu la confiance en soi sans laquelle il ne pourra participer avec assurance à la vie publique. La deuxième sphère est juridico-politique: c'est parce qu'un individu est reconnu comme un sujet universel, porteur de droits et de devoirs, qu'il peut comprendre ses actes comme une manifestation respectée de sa propre autonomie. En cela, la reconnaissance juridique se montre indispensable à l'acquisition du respect de soi. Enfin, pour parvenir à établir une relation satisfaisante avec eux-mêmes, les individus doivent encore jouir d'une considération sociale leur permettant de se rapporter positivement à leurs qualités particulières, à leurs capacités concrètes ou à certaines valeurs dérivant de leur identité culturelle. Cette troisième sphère – celle de l'estime sociale – est indispensable à l'acquisition de l'estime de soi, ce qu'on appelle le « sentiment de sa propre valeur ». Honneth lie étroitement ces trois formes de reconnaissance, car, en effet, si l'une de ces formes fait défaut, l'offense, le « mépris » seront vécus comme des atteintes menaçant de ruiner l'identité de l'individu tout entier, que cette atteinte porte sur son intégrité physique, juridique ou morale.

Comment dès lors articuler l'injonction de virilité supportée par les hommes martiniquais avec la question de la reconnaissance ? Les hommes martiniquais bénéficient de la domination masculine dans la sphère politico-juridique comme tous les autres, ce qui leur apporte de facto une reconnaissance dans certaines sphères. Ils en sont d'ailleurs conscients et cela ressort parfois sous l'angle des inégalités entre hommes et femmes.

« les hommes ont plus de facilités » (30 ans, ambulancier),
« parce qu'il a toujours une place dominante » (22 ans, à la recherche d'un emploi),
« parce que dans notre société être un homme c'est facile, les hommes sont plus respectés que les femmes dans plusieurs domaines, c'est une société de machisme. De plus les hommes sont mieux payés que ces dernières » (20 ans, étudiant)

Mais qu'en est-il dans la sphère de l'amour et dans la socialisation primaire ? A cet égard, plusieurs entretiens nous ont permis de noter la faible valorisation des qualités ou des actes susceptibles de reconnaissance (même si elle n'est que rarement pointée par les enquêtés). Très peu d'entre eux ont évoqué les récompenses, les compliments ou une forme explicite de valorisation individuelle. La mention bien plus fréquente voire systématique des punitions suggère un modèle d'éducation plus enclin à pointer et réprimer la défection ou l'échec du garçon que sa capacité à répondre aux attentes parentales, même quand il y parvient. Il semble donc plus souvent considéré comme un sujet *n'étant pas capable de répondre* aux attentes (irresponsabilité/responsabilité négative), plutôt que l'inverse. Peut-on alors déceler là un premier déficit de reconnaissance et donc un premier « mépris » ? Ce déficit pourrait en effet trouver un prolongement (ou peut-être une source) dans le mythe – entendu comme une construction narrative et performative - de l'irresponsabilité de « l'homme antillais », perçu, adulte, comme incapable de répondre à l'investissement qu'impliquent la conjugalité monogame et la paternité (Mulot, 2000). Nos travaux exploratoires montrent que, quel que soit leur âge, les enquêtés sont familiers des stéréotypes afférents (« l'homme martiniquais est infidèle »/ « l'homme martiniquais est irresponsable »), qu'ils ont souvent entendus lors de la socialisation par la famille et par les pairs.

L'hypothèse du possible déficit de reconnaissance posée, il ne faut pas oublier que s'il existe une domination masculine ordinaire pour laquelle l'homme n'a, en principe, pas à lutter, il existe un autre système de domination qui, lui, exige une vraie lutte active : c'est celui qui structure les relations au sein du groupe des pairs. Si les hommes martiniquais, comme la plupart des autres, semblent bénéficier de l'avantage structurel de la domination masculine, dans le système de domination au sein du groupe des hommes, ils doivent construire leur position et obtenir la reconnaissance de leur identité de genre. L'exigence est même double: non seulement il faut maintenir sa domination masculine ordinaire (par rapport aux femmes), mais en plus obtenir et conserver une place sinon *dominante* mais au moins *non-dominée* dans

Kabile Joëlle, 2015. « Les coûts de la domination masculine pour les hommes martiniquais », *Revue Française d'Éducation Comparée* n°13, 2015, p. 311-322

le groupe de pairs. Cependant, le cercle est sans fin : pour obtenir l'accès aux femmes et maintenir sa domination masculine, il faut prouver que l'on est un vrai homme. Mais prouver que l'on est un vrai homme consiste aussi à montrer sa possibilité de dominer les femmes. Or cet accès aux femmes n'est pas possible si on n'est pas un « vrai homme », etc. Il s'agit véritablement d'un anneau de Moebius dont il est impossible de discerner le début ou la fin.

2. Une socialisation différenciée à la liberté, source potentielle de conflits entre les sexes.

Les discours masculins et féminins recueillis faisaient souvent état d'une plus grande liberté dévolue aux hommes dans la société martiniquaise. Souvent présentée comme un avantage genré, elle était mise en miroir avec la moindre liberté dont bénéficieraient les femmes, soumises à un contrôle social plus strict, ou plus fréquent. Cela pose la question de la notion même de liberté et à ce sujet, les concepts de liberté positive et de liberté négative (Berlin, 1958) nous paraissent utiles pour saisir certains conflits dans la construction et l'expression des identités de genre.

Dans le libéralisme de Berlin, la liberté négative se définit comme l'absence d'obstacles, ou d'ingérences (*freedom from*) ; elle permet à l'individu d'exercer librement ses choix dans une sphère d'action où il est souverain. La liberté positive, en revanche, vise plutôt la maîtrise de soi, en particulier celle des obstacles intérieurs et surtout la volonté de l'individu (*freedom to*). Bien que Berlin ait peu d'intérêt pour la liberté positive qu'il considère comme historiquement datée et peu pertinente dans l'Etat libéral contemporain, la dichotomie qu'il emploie n'en demeure pas moins, selon nous, opératoire s'agissant des socialisations différenciées à l'œuvre dans notre société⁵. En effet, le poids et les modalités du contrôle social diffèrent en fonction des exigences supportées par chaque sexe ; traditionnellement, si l'on postule les standards de Peter Wilson relatifs aux sociétés caribéennes (1969), les hommes sont socialisés essentiellement à l'extérieur de l'espace domestique, et se conforment au principe de réputation auprès des pairs (multiplication et affichage des conquêtes féminines). C'est notamment cette socialisation en dehors de l'enclave domestique qui donne le sentiment d'une plus grande liberté masculine, puisque celle-ci est assortie d'une plus grande facilité à aller et venir, et donc à plus d'opportunités de relations en dehors du foyer familial. Tandis que les femmes seraient davantage socialisées à l'intérieur de l'espace domestique ou des espaces institutionnels (école, église), et soumises à l'impératif de respectabilité sociale, c'est-à-dire au respect de la discrétion sexuelle et de la fidélité amoureuse ou conjugale, et à l'affichage d'une certaine valeur morale. Si l'on croise la dichotomie de Berlin avec ces deux modes de socialisation, on peut formuler l'hypothèse suivante : les socialisations différenciées offrent (ou limitent) à chaque sexe l'accès à l'une de ces libertés. Ainsi, la liberté positive constituerait la principale forme de liberté offerte aux femmes tandis que la liberté négative serait plutôt celle investie par les hommes dans la société antillaise. En effet, le contrôle social que les femmes estiment pesant, l'éducation dans un espace domestique étroit, le contrôle du corps, l'exigence de la respectabilité peuvent illustrer une modalité de socialisation centrée sur la transmission d'interdits et de limites dont le but est de contrôler les pulsions féminines, de policer les comportements. En ce sens, la liberté à laquelle cette socialisation préparerait serait plutôt une liberté positive, c'est-à-dire une liberté définie par la maîtrise de soi, le contrôle sur un « moi empirique en proie à des pulsions irrationnelles ou des désirs incontrôlés » (Drolet, 2001). La liberté positive repose sur la rationalité et la capacité à se contrôler, or quel meilleur espace que l'espace domestique, un espace fermé et circonscrit par des règles strictes, pour développer dès l'enfance cette

⁵ Nous ne développerons pas là ici les critiques de la dichotomie de Berlin, en particulier celle de Skinner et Pettit sur l'idée de la liberté comme non-interférence, selon nous inadapté à l'étude du genre, structurellement fondé sur la domination.

Kabile Joëlle, 2015. « Les coûts de la domination masculine pour les hommes martiniquais », *Revue Française d'Education Comparée n°13*, 2015, p. 311-322

maîtrise et ensuite une fois adulte, l'illustrer au mieux, jusqu'à en devenir un *poto mitan*⁶? C'est intéressant si on accepte l'idée que la maîtrise de l'espace domestique est un épiphénomène de cette liberté positive qui au final peut constituer une forme d'enfermement.

Tandis qu'au contraire, la socialisation masculine orienterait davantage les hommes vers la recherche d'une liberté négative, qui refuse les contraintes externes à l'individu. Bien que la prudence s'impose quant à la notion même de contrainte, il est cependant possible d'imaginer que la sphère familiale en général - la sphère conjugale en particulier - et l'espace domestique concomitant sont souvent perçus comme des espace de contraintes pour les hommes antillais (là où il peut précisément être pour les femmes un espace de maîtrise, donc un espace de liberté positive, et *éventuellement* un espace de pouvoir⁷). On peut aussi considérer que si les hommes estiment devoir jouir de cette liberté négative à laquelle leur socialisation les accoutume (par les moindres entraves aux corps et à la sexualité des hommes, par leur liberté de mouvement en dehors de l'espace domestique), ils peuvent entrer plus aisément en conflit avec les femmes qui professent une conception différente de la liberté, et qui, rien qu'en l'exprimant, interféreront nécessairement; c'est-à-dire du point de vue masculin entameront la liberté de l'homme puisque celle-ci justement consiste en une non-interférence. Le problème de la liberté négative est aussi qu'elle concerne essentiellement l'individu tandis que la liberté positive articule l'individu et un autrui normatif; elle suppose en effet une validation, c'est-à-dire une vérification de la maîtrise de soi par rapport à des valeurs prédéterminées par la société, un groupe social ou l'Etat. De fait, la liberté positive peut s'accommoder du totalitarisme, elle peut se satisfaire de valeurs imposées et s'accommoder plus facilement du contrôle social qui en quelque part lui permet d'exister. Tandis que la liberté négative est avant tout celle de l'individu en confrontation avec l'autrui interférent. Cette hypothèse pourrait – partiellement - expliquer pourquoi dans l'enquête ENVEFF Martinique, les neuf dixièmes des atteintes ou agressions déclarées par des hommes dans la sphère conjugale relevaient plus particulièrement d'une volonté de contrôle ou d'emprise de la part de la partenaire⁸. Si l'acceptation de la liberté à laquelle la socialisation traditionnelle prépare les hommes est avant tout une liberté négative au sens de Berlin, on peut donc comprendre que le refus des contraintes extérieures à soi puissent également concerner le couple et le contrôle exercé par le conjoint, en particulier quand ce contrôle s'exerce sur la liberté de mouvement de l'homme, typique de la socialisation masculine. Peut-on envisager alors que la liberté négative soit perçue par les hommes comme un *attribut de leur masculinité*? Et que l'interférence, en particulier quand elle vient de femmes donc de dominées – domination masculine oblige -, est perçue, plus encore que comme une atteinte à la domination masculine, comme une atteinte à la masculinité même de l'homme concerné?

Cela est difficile à dire, mais on peut interpréter en ce sens le propos de cette enquêtée, dans l'enquête ENVEFF (Lefaucheur, Ozier-Lafontaine, 2012), au sujet de son compagnon violent :

« Il était toujours violent parce que c'est le mec qui refuse que je lui dise : « Pourquoi tu pars ? Pourquoi tu vas là ? Pourquoi tu fais ça ? » Il voulait pas, il voulait pas. Il fallait qu'il se montre homme. Voilà : il fallait qu'il se montre homme. » (Valérie, 52 ans).

⁶ L'expression « femme *poto mitan* » désigne le rôle fondamental de la mère antillaise qui constitue le pilier central de la famille, sans lequel tout l'édifice familial s'effondrerait. Elle illustre en particulier la matrifocalité relationnelle qui caractériserait les familles antillaises (Mulot, 2000).

⁷ Cela n'exclut pas qu'il puisse être perçu par des femmes comme un espace de contrainte également, la posture de potomitan pouvant s'avérer très pesante.

⁸ Les hommes ont déclaré les agressions suivantes: leur compagne ou partenaire a exigé de savoir avec qui et où ils étaient (31%), critiqué ou méprisé ce qu'ils faisaient ou pensaient (20%), cessé de leur parler ou refusé de discuter (16%), les a empêchés de parler à des ami(e)s par jalousie (10%) ou les a insultés (9%) (Lefaucheur, Brown, 2012).

Kabile Joëlle, 2015. « Les coûts de la domination masculine pour les hommes martiniquais », *Revue Française d'Éducation Comparée* n°13, 2015, p. 311-322

Dans le même esprit, les propos suivants de cette femme qui souffrait du silence de son compagnon qu'elle considérait comme une vraie violence (parmi d'autres) :

« C'est quelqu'un qui court... Une fois, je lui ai dit : 'Je ne sais pas quelle femme pourrait accepter que tu partes et que tu ne dises pas où tu es. Tu retournes, tu ne dis rien, tu ne dis pas où tu es sorti'. Ça, c'est une souffrance... » (Danièle, 52 ans).

Peut-être, dans ce dernier cas, l'essentialisation (« je ne sais pas quelle femme.. » revient à pointer une représentation qui serait donc partagée par toutes les femmes) confirme-t-elle l'idée d'une vraie divergence genrée dans la conception même de la liberté. Il est aussi possible de penser que pour certains hommes violents, tels les conjoints de ces femmes, la question de la liberté négative est plus cruciale que pour d'autres hommes, et que par conséquent, l'interférence causée par la femme qui « contrôle » ou qui questionne est d'autant moins supportable. Mais là encore ce n'est qu'une hypothèse, à manipuler avec précaution ; en effet, de nombreux mécanismes sont à l'œuvre dans les situations de violence conjugale. Ainsi, il est difficile de savoir si les tentatives féminines de « contrôle » sont perçues comme illégitimes par l'homme parce que la situation de violence conjugale est, en réalité, un système de domination totalitaire tel que le décrit Arendt, et qu'après tout, « il est dans la nature même des régimes totalitaires de revendiquer un pouvoir illimité » (Arendt, 1972) ; celui-ci, en effet, ne souffre ordinairement aucun contrôle, aucune interférence, et en tout cas certainement pas de la part de l'individu dominé. Ajoutons que le recours à la violence constitue aussi un moyen instantané de rétablir la domination.

3. Le prix de la domination sur soi et sur autrui

Si l'hypothèse de socialisations différenciées à la liberté peut éclairer la domination masculine dans la société martiniquaise, il faut toutefois se garder des superpositions mécaniques entre sexe et conception de la liberté : il est bien évident que chacun peut faire usage de l'une ou l'autre de ces libertés, et que même si elles sont présentées comme distinctes, elles peuvent être investies alternativement par un individu, en fonction des situations et des trajectoires, et de la façon dont chacun renégocie son identité, l'identité de genre n'étant jamais qu'un fragment de l'identité de chacun. De ce point de vue, l'analyse de Lahire (2004) sur les luttes de classement internes aux individus – qui fait écho à la réflexion de Berlin sur la liberté positive - est tout à fait éclairante :

« Mais si le monde social est un champ de luttes, les individus qui le composent sont souvent eux-mêmes les arènes d'une lutte des classements. Et la lutte de soi contre soi, la domination d'un soi légitime sur la part illégitime de soi, le contrôle et la maîtrise de ce qu'il y a d'illégitime en soi contribuent à renforcer le sentiment de supériorité distinctive par rapport à ceux dont on imagine qu'ils n'ont aucune maîtrise ni aucun contrôle de soi (soumis à leurs pulsions, etc.). Domination de soi et domination d'autrui se révèlent ainsi indissociables (...) »

L'analyse de Lahire éclaire utilement les réflexions sur la construction des masculinités : en effet, s'il existe des modèles dominant de masculinité imposant des valeurs ou des attitudes auxquelles il faut s'identifier pour être un « vrai homme », il existe donc un *soi légitime* (le soi du vrai homme) et légitimé par autrui (les pairs, les femmes, les instances de socialisation) et une part déclarée illégitime (le soi montrant des qualités dites féminines). La capacité à maîtriser la part illégitime apporte alors le bénéfice d'une reconnaissance qui alimentera l'individu dans d'autres sphères, d'autres espaces. De plus, la domination dans une sphère peut alimenter le désir de dominer dans d'autres espaces. Aussi, le succès couronnant l'effort de domination de soi en tant qu'homme peut développer le sentiment de (et l'aptitude à) pouvoir dominer autrui – c'est-à-dire : les autres hommes moins aptes à cette domination de soi et les femmes dont on a pu dominer les attributs que l'on portait en soi (les émotions dites féminines, les « manières » etc.). Et quand bien même l'individu serait simplement dans une apparence

Kabile Joëlle, 2015. « Les coûts de la domination masculine pour les hommes martiniquais », *Revue Française d'Éducation Comparée n°13*, 2015, p. 311-322

posture de domination de soi, posture qu'il donnerait donc à voir, cela suffit à lui donner le sentiment de pouvoir dominer autrui.

Cependant tout cela a un prix : à supposer que la socialisation à la domination de la part illégitime de soi fonctionne et que l'individu incorpore les valeurs hégémoniques, si les bénéfices retirés (domination d'autrui, reconnaissance) ne sont pas suffisants par rapport aux efforts de normalisation/masculinisation, la frustration peut être considérable. Là encore, ces sentiments peuvent être exprimés par la violence ou l'agressivité, puisque précisément le modèle de masculinité dominant ne facilite pas l'expression d'autres émotions, ni celle de la vulnérabilité. L'effet en est accentué si l'individu a vécu cette normalisation comme une contrainte. De plus, la difficulté à dominer autrui alors même qu'on se domine soi peut conduire au sentiment d'échec et s'exprimer par une violence contre cet autrui ou contre soi (Kaufman, 1996). Pour autant, jouer le jeu de la masculinité et en être conscient peut générer une tension entre la posture publique et la posture privée, tension susceptible de conduire elle aussi à la frustration et à la détresse. Mais ne pas être capable de jouer ce jeu peut aussi exposer à des violences et à du mépris de la part d'autrui, ainsi qu'au mépris de soi même. De surcroît, l'individu peut être aussi contraint de jongler entre divers stigmates liés à sa classe sociale, à un phénotype peu valorisé, à son capital culturel, ce qui renforce les sources possibles de mépris.

Pour conclure, si la domination masculine institutionnelle facilite l'adoption d'une position plus valorisée que celles des femmes, elle ne signifie pas pour autant que les injonctions de genre ne sont pas, en elles-mêmes violentes, pour l'individu : il est difficile de devoir prouver que l'on est un « vrai homme », cela suppose en effet qu'être un homme simplement ne suffit pas, qu'il y aurait presque une inauthenticité fondamentale dans le masculin. Cela dit, ce n'est vraisemblablement pas propre aux hommes martiniquais.

Bibliographie :

- Berlin I., [1958] 1988. «Deux conceptions de la liberté», in *éloge de la liberté*, paris, calmann-lévy, 167-218.
- Cantacuzène R., 2013. « Modèles d'éducation, virilité ostentatoire et déficit d'expression de l'intime dans la construction sociale de la masculinité en martinique. », *Service social*, vol. 59 (1), 129-144.
- Drolet M., 2001. « La liberté des modernes. Isaiah Berlin et les néo- républicains », *Politique et Sociétés*, vol.20, n°1, 25- 43.
- Honneth A., 2000. *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf.
- Lefaucheur N. (dir), 2012. « Genre et violences interpersonnelles en martinique », *Pouvoirs dans la caraïbe* n°17 [numéro spécial].
- Kabile J., 2013. *Hommes et femmes dans la société martiniquaise : approche exploratoire des stéréotypes et représentations genrés*, Rapport exploratoire.
- Kaufman M., 1996. «The construction of masculinity and the triad of men's violence», In Schiffman J., O'toole L., *Gender violence: interdisciplinary perspectives*, New york, NY university press.
- Lahire B., 2004. «individu et mélange des genres », *Réseaux* n°126, 89-111.
- Mulot S., 2000. « je suis la mère, je suis le père ! » : *l'énigme matrifocale. Relations familiales et rapports de sexe en guadeloupe*, Thèse de doctorat d'anthropologie sociale et politique, ehess, paris, 635 p.
- Wilson P. (1969). "reputation and respectability: a suggestion for caribbean ethnology", *Man*, vol. 4, n° 1, 70-84.